

ASSENT, comm. de la prov. de Brabant; à 3 kil. de Beckevoort, à 5 kil. de Diest, à 5 1/2 kil. de Montaignu, et à 6 kil. de Loxbergen.

Pop. 1,378 hab.; — sup. 952 hect.

Arr. adm. et jud. de Louvain; cant. de j. de p. de Diest. — Archev. de Malines.

Sol argileux et sablonneux; — agriculture.

Cours d'eau: le Begijnenbeek, le Meerbeekschebeek, le Rijnrodebeek.

Eglise du XIX^e siècle.

Hasnoch, 838; *Assent*, 1099-1138.

Les hameaux d'Assent et de Caggevine avaient été réunis en une seule commune par un arrêté royal du 17 mai 1825; la loi du 26 mars 1922 les a à nouveau séparés.

Altitude de 76 m. à l'Appelberg.

ASSESE, comm. de la prov. de Namur, sit. sur la route de Namur à Arlon; à 16 kil. de Namur, à 8 kil. de Durnal, à 6 kil. de Crupet, et à 254 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 1,298 hab.; — sup. 1,462 hect.

Arr. adm., jud. et cant. de j. de p. de Namur. — Ev. de Namur.

Terrain montueux; sol argileux, rocailleux et marécageux; — agriculture; bétail.

Cours d'eau: le ruisseau de Millière.

Eglise, de style roman, construite en 1886.

Asseza, 965; *Assece*, 1181; *Assesse*, 1558; *Assesses*, 1820, 1612.

Pop. en 1816, — 910 hab.

» » 1890, — 1,240 »

Château de Corioule. La terre de Corioule a donné son nom à une famille qui s'est éteinte vers le milieu du XVII^e s. La plaine de Corioule fut le théâtre de plusieurs combats sanglants entre les Autrichiens et les patriotes brabançons. — Seigneurie de Wavremont, avec château.

Galliot écrit: « Le village d'Assesse est situé à trois lieues de Namur, sur la grande route de cette ville, vers Luxembourg.

» La seigneurie d'Assesse appartenait, sur la fin du XVI^e s., à la famille de Carondelet. La dame douairière de Carondelet, dame de Solre, Sicq, mère et tutrice de demoiselle Anne-Françoise-Hubertine de Carondelet, la releva en 1626; celle-ci la porta en mariage au sieur Hubert de Grumesel, lequel en fit relief en 1671.

Maximilien Matagne, greffier de la ville de Namur, releva cette terre en 1673, et la transmit à son fils Maximilien Matagne, et à son petit-fils Denis Matagne, qui en firent relief successivement en 1684 et 1696; d'où elle passa à Pierre-François de Montpellier, lequel la releva en 1725. Jean-François de Montpellier, son fils, en fit relief en 1755, et l'abandonna à ses créanciers. Les nommés Dethize et Haulot, deux d'entre eux, se mirent en possession de cette terre, et la relevèrent en 1766. Nicolas Wodon, maître orphèvre à Namur, la retira de leurs mains et la transmit à son fils aîné, lequel la possède aujourd'hui. »

Prévôté de Poilvache.

Godinus de *Asseche* est cité en 1231.

On y a découvert des sépultures antérieures à l'invasion franque.

1914. — Après être entré, le 10 août, à la gare d'Assesse et y avoir brisé les appareils, l'ennemi y revint le 13 et se heurta à un escadron de lanciers. Il reparut en forces plus considérables le 14, après qu'il eut puni cruellement, à Florée, la résistance de quelques soldats belges, en exerçant de sanglantes représailles contre les civils. Plusieurs familles prirent la fuite.

Le village n'hébergea cependant pas encore de troupes. C'est le 28 seulement que des cavaliers, revenant de Namur, logèrent dans les maisons; il en passa alors jusqu'au 6 septembre. Terrorisés par les massacres de Spontin, les habitants n'osaient plus sortir.

L'occupation proprement dite commença le 14 septembre.

ASTENE, comm. de la prov. de Fl. Or., sit. contre la route de Gand à Courtrai; à 3 kil. de Deinze, à 15 kil. de Gand, à 2 1/2 kil. de Petegem.

Pop. 1,570 hab.; — sup. 955 hect.

Arr. adm. et jud. de Gand; cant. de j. de p. de Deinze. — Ev. de Gand.

Terrain boisé et ondulé; sol argileux, sablonneux et caillouteux. — Agriculture. — Chiffons.

Cours d'eau: la Lys, affl. de l'Escaut; étangs; le Hullebeke, le Kastelnijbeke, le Wallebeke.

Eglise de 1834, avec tour de 1846, sans style; on y voit plusieurs dalles, e. a. de la famille Baelde. L'édifice a beaucoup souffert, en 1918, lors de l'offensive finale. La tour fut en grande partie détruite par les Allemands.

Astine, 1147; *Hastene*; etc. Dans une charte du VII^e s., *Atthenneria*, et dans une autre du IX^e s., *Asteneria*. — Astene faisait partie du marquisat de Deinze. On y trouvait plusieurs fiefs et seigneuries dont celles de Wallebeke, de Stuivenberg, de Gampelaere, ten Hove, de Brunshage, ten Gapaard, de Koeiland.

Les iconoclastes, les guerres du XVII^e s. surtout, causèrent beaucoup de dégâts et de misères dans le village.

Pop. en 1815, — 1,163 hab.

» » 1885, — 1,600 »

Alt. de 11.54 m. au seuil de l'église.

ATH, AATH, ville de la prov. de Hainaut, sit. sur les grandes routes de Bruxelles à Tournai et de Mons à Gand; à 28 1/2 kil. de Mons, à 29 kil. de Tournai, et à 32 m. d'alt. au seuil du perron de l'hôtel de ville.

Pop. 10,708 hab.; — sup. 1,553 hect.

Ch.-l. d'arr. adm.; arr. jud. de Tournai; ch.-l. de cant. de j. de p. — Ev. de Tournai.

Terrain généralement plat; sol argileux, calcaire et marneux; — agriculture. Fabrique de tissus de lin, de laine et de coton, de fils de lin et de soie, de bas; dentelles; ateliers importants de chaises; tabacs; distilleries, brasseries, tanneries; fonderie de fer et de cuivre; fabrication de clous.

Cours d'eau: la Dendre, affl. de l'Escaut; le canal de Bleton à Ath.

L'église Saint-Julien, fondée en 1393, fut à plusieurs reprises incendiée partiellement par la foudre. Le 8 novembre 1799, un ouragan endommagea la grande flèche de la tour et renversa deux des quatre clochetons qui lui servaient d'ornement. Le 10 avril 1817, la foudre incendia la flèche avec ses tourillons, la tour avec son campanile, l'église avec ses dépendances. L'église fut reconstruite, mais elle n'est plus ornée de sa flèche, qui excitait l'admiration de ceux qui la voyaient. — Hôtel de ville construit en 1616. — Ruines de l'antique château de Burbant, bâti par Baudouin le Bâtisseur (XII^e siècle).

L'origine de cette localité est très obscure; on sait toutefois que la ville d'Ath était le chef-lieu du *paganus Brabatensis*. Son histoire est presque toute militaire.

A partir de la fin du XI^e siècle, son nom figure dans les actes authentiques. La terre d'Ath avait ses seigneurs particuliers, dont il est fait mention en 1076; c'est vers cette époque qu'elle entra dans la maison de Trazegnies, mais pour peu de temps, car Gilles de Trazegnies et de Silly, à son départ pour la croisade, la vendit, en 1136, au comte de Hainaut, Baudouin IV.



dit le Bâtitteur. Ce dernier peut être regardé comme le fondateur de la ville d'Ath, puisqu'il fit élever un château-fort, nommé la tour de Burbant, entoura la ville de murs et accorda de nombreux privilèges aux habitants. Ath devint dès lors le centre d'une des plus importantes châtellenies du comté de Hainaut. Cette châtellenie comprenait les villes d'Ath, Chièvres et Leuze, 3 bourgs, 115 villages à clocher et 37 hameaux et seigneuries, y compris 17 villages réunis au Tournaisis en 1669. Au milieu du XIV^e siècle, la population se multipliant, l'enceinte primitive devint trop étroite pour la contenir. Albert de Bavière la fit agrandir et éleva de nouvelles fortifications.



(Photo Nels)

Ath. — Eglise Saint-Julien

On appelle *Paix d'Ath*, la paix qui fut conclue dans cette ville, l'an 1357, et par laquelle Malines, Anvers et plusieurs bourgs passèrent sous la domination flamande à titre de dot et de legs à Marguerite, femme de Louis de Male, comte de Flandre.

Le mardi après la fête de Saint-Mathieu se tint une foire durant laquelle « nulz manans dudit pays d'Hainaut n'y pourroit estre retenus n'y arrestez pour del tes, ne fut que le débiteur se fut obligé durant la dite foire ». Ce privilège avait été octroyé par le duc Albert de Bavière, comte de Hainaut, l'an 1368, et confirmé l'an 1450 par le duc Philippe de Bourgogne. Un aigle dressé sur le marché indiquait la durée de ce franc-marché.

En 1424, Jeanne de Constantinople, comtesse de Hainaut, fonda, à la porte d'Ath, un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, sous la direction de l'abbé de Liesies. Dix ans plus tard, cette princesse établit, dans le prieuré, des religieuses de l'ordre de Cîteaux. Le couvent fut pillé et brûlé par les Huguenots, en 1578. Remis en état, il fut détruit de fond en comble, lors du siège d'Ath, en 1745.

Charles-Quint fortifia Ath, vers 1540, mais elle dut ses plus beaux ouvrages à Vauban, après avoir été

prise par les troupes de Louis XIV, en 1667. En 1697, une armée française très considérable vint assiéger Ath; les habitants de cette châtellenie, pour se mettre à l'abri des insultes et des vexations des troupes indisciplinées de Louis XIV, se réfugièrent notamment à Hal et aux environs. Les Français bombardèrent la cité et la prirent une seconde fois, puis la rendirent, la même année, par le traité de Ryswyck. Ils s'en rendirent maîtres de nouveau en 1701; mais les allés la conquièrent à leur tour, l'an 1706, pour la maison d'Autriche; en 1745, elle tomba de nouveau au pouvoir des Français, après un siège de douze jours. La France ne la perdit à l'Autriche qu'après l'avoir démantelée, en 1748, par le traité d'Aix-la-Chapelle. L'empereur Joseph II en fit démolir, l'an 1784, les fortifications, que le roi des Pays-Bas rétablit en 1818 sur un nouveau plan, et qui ont disparu à leur tour.

La grande procession, qui sort le quatrième dimanche d'août, date du commencement du XIII^e siècle; elle est suivie d'une foire qui dure dix jours.

Aaht, 1076; *Ahat*, 1111; *Haat*, 1114; *Adat*, 1115; *Haat*, 1119; *Aath*, 1128; *Ath*, 1186; *Atha*, 1193; *Eath*, 1204, 1363.

Pop. en 1784, — 6,185 hab.
 » » 1816, — 8,296 »
 » » 1840, — 8,286 »
 » » 1890, — 10,175 »
 » » 1910, — 11,110 »

ATHIS, comm. de la prov. de Hainaut, sit. sur une élévation; à 4 kil. de Dour, à 19 1/2 kil. de Mons, à 1 1/2 kil. d'Erquennes, et à 118 m. d'alt. au seuil de l'église.

Pop. 440 hab.; — sup. 263 hect.

Arr. adm. et jud. de Mons; cant. de j. de p. de Dour. — Ev. de Tournai.

Sol argileux et rocailleux; — agriculture. Cours d'eau: le ruisseau Favart.

Eglise de style ogival; le clocher est roman; une autre partie de l'édifice est du XVIII^e s.

Au XII^e s., *Attiches*, *Astiches*; au XIII^e s., *Astices*; au XV^e s., *Astiches*; au XVIII^e s., *Athise*, *Attiche*; au XIX^e s., *Athis*.

On y voyait autrefois un château du XVII^e s. connu sous le nom de *Ploych* ou *Ploich*. En 1659, il était habité par Antoine du Buisson, mayeur d'Athis, désigné dans un parchemin de cette époque, comme seigneur de Ploych.

La seigneurie d'Athis, à son origine, a appartenu à une famille qui portait son nom; puis elle passa par mariage dans les familles d'Aubricourt, de Luxembourg, d'Enghien, de Saint-Pol, de Bourgogne, de Clèves, de Hennin-Liétard, de Boussu, de Roisin, de Beusignies, Deletre, de Reding. Cette dernière famille la posséda jusqu'à la Révolution.

ATHUS, comm. de la prov. de Luxembourg, sit. sur la route de Virton à Luxembourg; à 15 kil. d'Arlon, et à 280 m. d'altitude (seuil de l'église).

Pop. 4,070 hab.; — sup. 579 hect.

Arr. adm. et jud. d'Arlon; cant. de j. de p. de Messancy. — Ev. de Namur.

Terrain entrecoupé de petites collines; sol argileux; — Agriculture. — Hauts-fourneaux et aciéries. Bois. Cours d'eau: le ruisseau de Chiers.

Son territoire touche à la frontière française et à celle du Grand-Duché de Luxembourg.

Tumulus; substructions romaines.

Détaché de la commune d'Aubange en 1878. — Ne se composait, au moyen âge, que de six fermes dont deux surtout étaient importantes.

Pop. en 1890, — 1,760 hab.
 » » 1910, — 3,370 »

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES

COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE

TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE

ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE

ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES

A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924